



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/03/2024

2024-053 - Budget Pôle Santé - Vote du budget 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mars à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de MONTREVAULT SUR EVRE s'est réuni au nombre prescrit par la loi à l'Espace du Vallon d'Or à Saint-Pierre-Montlimart, sous la présidence de Monsieur DOUGÉ Christophe, Maire, en session ordinaire.

- Nombre de conseillers en exercice : 51

- Nombre de conseillers présents : 46

Convocation le : 22/03/2024

Publication : 02/04/2024

Présents : Christophe DOUGÉ, Denis RAIMBAULT, Sylvie MARNÉ, Benoît BRIAND, Danielle JARRY, Serge PIOU, Muriel VANDENBERGHE, Thierry GOYET, Jacques BIGEARD, Sophie SOURICE, Laurent BOURGET, Dominique AUDOIN, Catherine LEFEUVRE, Christophe CHÉNÉ, Lydia CHOQUET, Laurent HAY, Thierry ALBERT, Pierre BOUIN, Jean-Michel MÉNARD, Michèle CHAUVEAU, Serge BRISPOT, Henri GRATON, Annick AUDOUIN, Isabelle HAIE, Catherine ROCHARD, Joseph-luc RAIMBAULT, Michel BRUNEAU, Jean-Luc NORMAND, Jacqueline DUPONT, Jean-Marc VERHAEGHE, Jeannette DAVY, Christel BIOTTEAU, Stephanie BARRILLIÉ, Olivier LAUNAY, Philippe MARLU, Jean-Francois JOUSSELIN, David RENEVRET, Stephane BRETAULT, Florence MERCERON, Wilfried HUROT, Charlotte CLÉMENT, Laetitia BARRÉ, Véronique LANG, Amélie THOMAS, Bruno MARTIN, Catherine GRATON

Absents : Sandra COURANT, Gérard HUMEAU, Samuel TERRIEN

Absents ayant donné procuration : Edith BARON à Dominique AUDOIN, Esther TRANCHARD à Danielle JARRY

Secrétaire : Christophe CHÉNÉ

2024-053 - Budget Pôle Santé - Vote du budget 2024 - Rapporteur Olivier LAUNAY

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET POLE SANTÉ	
DEPENSES	Budget 2024
Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté	24 219,16
Chapitre 011 - Charges à caractère général	71 900,84
Chapitre 023 - Virement à section invest.	26 258,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sect ^o	49 600,00
Chapitre 65 - Autres charges gestion cour.	300,00
Chapitre 66 - Charges financières	8 500,00
TOTAUX	180 778,00
RECETTES	Budget 2024
Chapitre 002 - Excédent ant. reporté fonct.	0,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	36 600,00
Chapitre 70 - Produits des services	0,00
Chapitre 75 - Autres produits gest. courante	144 178,00
TOTAUX	180 778,00

SECTION D' INVESTISSEMENT – BUDGET POLE SANTÉ	
DEPENSES	Budget 2024
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES	80 358,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	19 157,87
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 600,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	24 600,13
OPÉRATIONS D' ÉQUIPEMENT	0,00
TOTAUX	80 358,00
RECETTES	Budget 2024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	26 258,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 600,00
165 - dépôts et cautionnements reçus	4 500,00
TOTAUX	80 358,00

Par ailleurs, l'autorisation de fongibilité des crédits entre chapitre doit être renouvelée chaque année lors du vote du budget. En effet, l'instruction comptable et budgétaire M57 permet au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Cette disposition permet de réaliser des opérations purement techniques avec rapidité sans modifier le montant global du budget. Dans ce cas, Monsieur le Maire, informe l'assemblée délibérante de ces mouvements lors de sa plus proche séance.

Le Conseil Municipal de Montrevault-sur-Èvre,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2113-1 et L2121-29 ;
- Vu** l'Arrêté Préfectoral du Maine-et-Loire n° DRCL/BCL/2015/59 portant création de la Commune Nouvelle de Montrevault-sur-Èvre,
- Vu** l'instruction comptable et budgétaire M57,
- Vu** la délibération du conseil municipal du 22 février 2024, relative aux orientations budgétaires de 2024,

Après en avoir délibéré :

ADOpte le budget primitif du budget général pour l'exercice 2024 avec vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET POLE SANTÉ	
DEPENSES	Budget 2024
Chapître 002 Résultat de fonctionnement reporté	24 219,16
Chapître 011 - Charges à caractère général	71 900,84
Chapître 023 - Virement à section invest.	26 258,00
Chapître 042 - Opérations d'ordre entre sect°	49 600,00
Chapître 65 - Autres charges gestion cour.	300,00
Chapître 66 - Charges financières	8 500,00
TOTAUX	180 778,00
RECETTES	Budget 2024
Chapître 002 - Excédent ant. reporté fonct.	0,00
Chapître 042 - Opérations d'ordre entre sections	36 600,00
Chapître 70 - Produits des services	0,00
Chapître 75 - Autres produits gest. courante	144 178,00
TOTAUX	180 778,00

SECTION D' INVESTISSEMENT – BUDGET POLE SANTÉ	
DEPENSES	Budget 2024
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES	80 358,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	19 157,87
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 600,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	24 600,13
OPÉRATIONS D' ÉQUIPEMENT	0,00
TOTAUX	80 358,00
RECETTES	Budget 2024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	26 258,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 600,00
165 - dépôts et cautionnements reçus	4 500,00
TOTAUX	80 358,00

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement),
DÉCIDE de procéder à la signature dudit budget.

Avis favorable, à l'unanimité (Pour : 48 - Contre : 0 - Abstention : 0)

Pour copie conforme
 Le 29 mars 2024
 Le Maire,
 Christophe DOUGÉ

